ARRITTI

nu 2833 da u 14 à u 20 di marzu di u 2024

58a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Corse Sardaigne p.4

Rapprocher enfin les deux îles

Au bout du processus il y a donc eu un accord, l'accord de Beauvau. Il ouvre la voie à l'autonomie de la Corse. C'est un succès politique très important, qui doit déboucher sur une réforme constitutionnelle, puis sur une loi organique qui pourra profiter du nouvel espace constitutionnel ainsi ouvert, et enfin une loi-programme contractualisée avec l'État pour continuer l'effort de modernisation de la Corse. **Da leghje p.3**

L'accord de Beauvau

ARRITTI, actif membre fondateur de la Fondation Coppieters

p.6-7

Alleanza Lìbera Aurupea p.8

Per un Auropa di tutti i pòpuli !

L'associ danu forza à e nostre lotte

L'associ fàcenu cresce e nostre lotte. Arritti hà apertu quì una nova rubrica per salutà u so impegnu è prisentali à i so lettori. Sta settimana, parlemu di Orphelin'Aide.

Orphelin'aide

Orphelin'Aide hè un associu natu pocu fà, in 2020, à a sèguita di l'adduzzione di dui zitelli à u Congo Brazzaville da i so parenti corsi Maud è Battista Palmieri. Oltre u parcorsu di cumbattenti ch'elli anu fattu per diventà parenti cù dui maschjucci da ch'elli àppiinu una vita più bella, Maud è Anton'Battista sò stati prufundamente tocchi da a misèria ch'elli anu scupertu culandi. *«Ùn vulìamu micca vultà senza scurdassi di a puvertà chì ci hà circundaci à longu à u nostru sughjornu à u Congo»* dìcenu sti dui parenti carchi d'amore è di generosità. *«L'associu hè statu creatu nanzu à a nostra partenza, ma hà pigliatu prupurzioni maiò quandu simu vultati. Avemu prufittatu di stu viaghju per avè cuntatti cù attori lucali. Travagliemu solu cù ghjente cù quale avemu una cunfidenza ferma»* rassicurèghjanu Maud è Anton'Battista.

Quì in Corsica, urganizèghjanu campagne per aiutà st'attori lucali culandi, *«i soldi ricuperati ghjòvenu solu à urfanelli è zitelli senza nunda»*. Cusì, tutti l'anni festighjèghjanu Natale cù l'urfanelli di Pointe-Noire, capitale ecunòmica di u Congo (a capitale pulìtica essendu Brazzaville). Sò centinaie di zitelli dapoi trè anni à avè ricevuti rigali è cicculati per Natale! Tutti l'anni, Orphelin'Aide permette dinù à sti zitelli di fà a so rientrata in scola, cù cartine, quaterni, mine, ma dinù scarpi è vestiti.
Orphelin'Aide partecipeghja à a furmazione di zitellette in u so centru di cusgitura, hà permessu a custruzzione d'una corte cuparta è di un riffettoriu à u centru di u Padre Anton in Pointe-Noire. L'azzioni sò finanzate in grazia à chjame in lìnea, o serate è presenza in e fiere in Corsica. *«Simu leati pè u sempre à u Congo Brazzaville in gràzia à i nostri figlioli»* spiècanu Maud è Anton'Battista.

L'associu agisce per avà à Pointe-Noire, ma hà vucazione à impegnassi dapertuttu in u paese. *«Simu pronti à aiutà l'urfanelli chì ne anu u bisognu, basta à avè un cuntattu abbastanza fidu è sicuru»* dìcenu torna Maud è Anton'Battista.
Aspèttanu u vostru aiutu preziosu, ancu puru s'elli sò pìcculi doni, si sà chì u pocu face l'assai è cù sti pochi soldi, si face mondu mare è maraviglia per sti ciucci in stu paese frà i più pòveri di a pianetta cù 60 millioni d'abitanti chì càmpanu cù menu di 2,15 dòllari à u ghjornu (statìstica mundiale 2022). Un paese marturiatu da a guerra, u terrurìsimu è a curruzzione. Una persona nant'à sei in situazione di puvertà strema in Àfrica campa à u Congo Brazzaville.

Orphelin'Aide lampa una chjama à tutti, capi d'impresa, ghjurnalista, citatini... da ch'elli pòrghjenu sustegnu à e so azzioni. *«Una stonda di felicità vale 1000 anni di stòria»* dice, citendu Voltaire, stu bravu coppiu chì fà parlà in bè di a Corsica culandi per zitellucci ch'anu tantu bisognu. ■

Cuntattu : orphelinaide.org

Accapu di a reddazzione

Ùn hè ancu à finì !

"Mancu 200.000 Corsi ùn feranu cambià a Custituzione!» avìa dettu Liber Bou, inviatu da u guvernu francese per calmà a còllera corsa tandu è discute cù l'ARC d'Edimondu Simeoni chì li dumandava a ricunniscenza di u pòpulu corsu è l'autunumìa di a Corsica. Era a so manera di dilli chì ancu sè tutta a pupulazione di a Corsica a dumandava, a Francia mai ùn l'accetterebbe. À l'èpica, èramu 200.000 Corsi in Corsica è l'autunumisti èranu luntanu di pudè raprisentali... Ind'è l'annate 70, si piacìa Edimondu à dì, *«ci simu prisentati cù u mo fratellu à l'elezzioni Cantunale, aghju fattu un votu, è u mo fratellu dui voti. U sottuprefettu di l'èpica m'avìa dettu, avete una bella màrgine di prugressione!»*
Hè statu longu u caminu. A lotta contr'à e fràude eletturale è l'inghjustizie, pè a demucrazìa, pè a lingua, pè u pòpulu, pè a terra, per l'ecunumìa, per l'ambiente, l'annate di prigiò è i sacrifizii anu vintu pocu à pocu u core è a cuscenza di i Corsi. Dapoi u principiu di l'annate 2000, ùn fàcenu chè cresce i risultati eletturali di i naziunalisti corsi, è pè u più di l'autunumisti. *«Tamanta strada»*, avìa dettu Gilles Simeoni cuscente di i passi maiò ch'elli avìanu fattu i naziunalisti uniti in 2015. *«Tamanta strada da fà!»* avìa rispostu u so babbu Edimondu di pettu à e lotte à vene è u travagliu chì ci firmava è ci ferma sempre. Ci hè vulsutu più d'un mezu sèculu per fà avanzà l'edea autunumista, è fà chì e rivendicazioni regiunaliste di u 70 sìppianu infine messe in discussione oghje! È a strada ùn hè ancu à finì! Cuntinueghja a lotta, è l'autunumìa diventerà una realità, à a dimensione di l'attese è i bisogni di a Corsica sè i Corsi sanu èssene à l'altura. Da a culunisazione à un veru statutu d'autunumìa interna cum'ellu hè bramatu dapoi l'annate 60, a cuncettualisazione di u Cedic martellatu nant'à Arritti è furmalizatu da l'ARC, pò l'Unione di u Pòpulu Corsu, è tutti i muvimenti naziunalisti chì l'anu ripigliata, hè stata una longa, aspra è inghjusta lotta, pacata da u sangue è u sudore militente. *«Dapoi a cunquista militare in Ponte Novu in u 1769, a Francia hà sceltu è impostu l'assimilazione tutale, l'inclusione furzata di a Corsica, di tutte l'identità in Francia è di e pupulazioni ultramarine, in u so mudelu, ultracentralizatu, piramidale, senza tullerà a mìnima sfarenza, indi fora di u folcloru. L'avìa sacralizatu prima u reame è pò l'empiru, hà fattu listessu a Repùblica. Oghje cuntinueghja è ricusa e citatine è i citatini maiori, emancipati. Vole furmatà sughjetti mansi, è ancu servili. Hè insuppurtèvule è inaccettèvule»* dicìa Edimondu.
Oghje, a Francia s'appronta à cambià a so Custituzione, pè a Corsica. I so freni, e so esitazioni, i so mutivi, ancu puru e so cumbrìcule s'elle ci sò sempre, ùn cambieranu nunda. A lotta d'un pòpulu piglia u tempu ch'ellu ci vole, ma ci ghjunghje s'elli ci sò sempre omi per arrizzassi è strappà l'avvanzate. Ancu mìnime, ancu sè ùn hè micca tutt'à fattu ciò chè no bramemu, sò avvanzate è nunda ùn puderà più facci rinculà. Màssimu Simeoni a dicìa, *«bisognu à tene trè puntelli à mente, adunisce i naziunalisti, pò i naziunalisti cù i prugressisti francesi è aurupei, pò cunvince i Corsi»*. Eccu a scumessa chè no travagliemu dapoi più di 10 anni avà. Bisognu à tene forte a nostra vuluntà. ■
Fabiana Giovannini.

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

L'accord de Beauvau

Au bout du processus il y a donc eu un accord, l'accord de Beauvau. Il ouvre la voie à l'autonomie de la Corse. C'est un succès politique très important, qui doit déboucher sur une réforme constitutionnelle, puis sur une loi organique qui pourra profiter du nouvel espace constitutionnel ainsi ouvert, et enfin une loi-programme contractualisée avec l'État pour continuer l'effort de modernisation de la Corse.

L'accord obtenu par l'Assemblée de Corse répond aux trois priorités qui sont les siennes depuis que sont négociés des accords entre l'État et la Corse : inscription de la « communauté corse » dans la constitution, reconnaissance d'un « lien à sa terre » pour favoriser des politiques foncières spécifiques, et pouvoir réglementaire et législatif pour disposer d'une autonomie « pleine et entière ».

Sur ces points, depuis la création de l'Assemblée de Corse sous Mitterrand en 1982, jusqu'à la création de la Collectivité Unique de Corse en 2017 sous la présidence de François Hollande, en passant par le statut Rocard-Joxe de 1992, qui avait été censuré par la Constitution sur la notion de peuple corse, ou le processus de Matignon avec Lionel Jospin en 2002, toutes les évolutions se sont faites à constitution constante, sans parvenir à un statut donnant aux Corses suffisamment de liberté pour décider par eux-mêmes sur les affaires les concernant.

Pour aller plus loin, le préalable était donc de modifier la constitution.

Cet engagement a été pris par Emmanuel Macron devant l'Assemblée de Corse le 28 février 2023. Il vient d'aboutir sur une proposition consensuelle.

Les « Écritures constitutionnelles » qui ont été adoptées lors de la réunion du lundi 11 mars place Beauvau satisfont en effet les attentes formulées par une immense majorité des Corses.

Ainsi, le compromis retient que *« la Corse est dotée d'un statut d'autonomie au sein de la République qui tient compte de ses intérêts propres, liés à son insularité méditerranéenne et à sa communauté historique, linguistique, culturelle, ayant développé un lien singulier à la terre »*. Cette formulation en vue de l'inscription de la Corse dans la Constitution cite les attributs d'un peuple (histoire, langue, culture), et aussi *« son lien singulier à sa terre »*, reconnaissance qui ouvre le champ des possibles pour un *« statut de résidence »* s'appliquant aux politiques foncières et immobilières. Cet ajout est un résultat direct de la négociation menée depuis le discours d'Emmanuel Macron.

Le consensus le plus difficile à obtenir a été sur le pouvoir législatif. La première rédaction du gouvernement était très éloignée d'une autonomie, se contentant de reproduire le schéma d'une habilitation préalable de la Collectivité de Corse, attribuée au coup par coup par l'Assemblée nationale (en matière législative) ou le gouvernement (en matière réglementaire) pour adapter les législations nationales. Le texte final, tout à fait différent, affirme : *« La Collectivité de Corse peut être habilitée à fixer les normes [donc les lois et les règlements] dans les matières où s'exercent ses compétences »*. Et il développe : *« La loi organique détermine le contrôle exercé par le Conseil d'État et le Conseil Constitutionnel sur les normes prises [par l'Assemblée de Corse] »*.

Traduction : dans les domaines des compétences transférées à la Collectivité Autonome de Corse, celle-ci pourra définir elle-même ses règlements (soumis au contrôle a posteriori du Conseil d'État, comme l'est le gouvernement) et ses lois (soumises au contrôle a posteriori du Conseil Constitutionnel comme l'est le Parlement). Il n'est donc plus question d'une habilitation préalable donnée au cas par cas. Cette faculté d'édicter ses propres règlements et ses propres lois est le cœur même d'un statut d'autonomie tel qu'il en existe dans de nombreuses situations comparables en Europe. L'accord de Beauvau ouvre enfin cette possibilité pour la Corse.

La modification constitutionnelle va donc s'engager sur ces bases. Peut-elle aller à son terme ? Au Sénat, on sait que la majorité sera difficile. Mais qui endossera la responsabilité de la suite des événements en Corse si la déception était au rendez-vous ? Car il ne s'agit pas simplement de refuser un projet d'Emmanuel Macron. Il s'agirait alors d'aller contre la volonté de tout un peuple qui, depuis soixante ans, a multiplié les sacrifices pour arriver à cette autonomie. C'est une nouvelle étape, éminemment politique, qui commence au lendemain de cet « accord de Beauvau ». La révision constitutionnelle annoncée soulève déjà une multitude de contre-feux de tous les jacobins, particulièrement dans les médias. Mais une volonté est clairement affirmée désormais. Et là où il y a une volonté, il y a un chemin. ■

Internaziunale

Corse Sardaigne

Rapprocher enfin les deux îles !

Le premier des rapprochements entre Corse et Sardaigne consiste à informer nos populations respectives lors des grandes échéances politiques. Le 25 février dernier, la Sardaigne a complétement renouvelé son Parlement et changé sa présidence. Aucun média en Corse n'en a fait état. C'est déjà en soi révélateur des carences profondes du lien entre les deux îles pourtant si proches.

Le scrutin régional sarde se déroule à un seul tour durant lequel sont élus en même temps le président de la Giunta par scrutin uninominal, et les conseillers régionaux qui sont désignés pour 60% sur la liste du président élu, et pour le reste répartis à la proportionnelle de leurs scores respectifs. Il y a un seul bulletin de vote où chaque électeur coche le président de son choix, et la coalition qu'il soutient, sans forcément que les deux choix soient liés. Chaque électeur émet donc deux votes sur un même bulletin, un pour choisir le président, l'autre en faveur d'une coalition politique, en choisissant la formation qu'il privilégie au sein de cette coalition, votes qui sont comptabilisés séparément lors du dépouillement.

Giuseppe Conte président du Mouvement 5 stelle, Alessandra Todde nouvelle présidente de la Sardaigne et Elly Schlein, secrétaire générale du Parti démocrate.

© FABIO MURRU/EPA/MAXPPP

Une coalition de partis

Chaque candidat-président est ainsi à la tête d'une coalition de partis. Ils étaient trois, Paolo Truzzu à la tête de la coalition de droite qui regroupe Fratelli d'Italia, Forza Italia, la Lega, et aussi le Partito Sardo d'Azzione (5,42% des voix); Alessandra Todde, à la tête d'une coalition de gauche regroupant Movimento5Stelle, Partito democratico, alliance Verdi-Sinistra, et aussi un mouvement sardiste, FortzaParis (0,87%); Rinato Soro à la tête d'une coalition centre gauche incluant une autre union de partis sardistes qui a recueilli 1,59% des voix.

Alors que la coalition de droite sort largement en tête devant la gauche (48,88% contre 42,56%), la candidate de gauche remporte cependant, grâce à des dizaines des milliers de votes préférentiels, le scrutin pour la présidence. De ce fait sa liste, pourtant minoritaire, empoche la prime de 60% des sièges accordé à la candidate présidente vainqueur du scrutin.

La coalition menée par Renato Soru a fait 8,65%, et, comme elle ne franchit pas la barre des 10%, elle n'aura aucun élu. Les 40% de sièges restants seront donc répartis entre les deux coalitions principales, au profit des formations ayant franchi le seuil de 5%. Le PS d'Az devrait ainsi disposer de trois élus sur soixante, et il sera à nouveau la seule représentation du mouvement sardiste au sein du Parlement à Càgliari. Avec un total inférieur à 10%, les formations sardistes font un score bas au regard des précédentes élections.

L'explication des votes préférentiels d'Alessandra Todde (45,38% l'ont élue alors que sa coalition n'a obtenu que 42,56%) tient au mauvais résultat de son adversaire Paolo Truzzu (45,01% pour lui alors que sa coalition en a recueilli 48,88%). Sans doute son appartenance au parti d'extrême droite Fratelli d'Italia de Giorgia Meloni, par ailleurs très italiano-centré, a-t-il déplacé une partie des électeurs de sa coalition vers sa concurrente.

Quoi qu'il en soit, la Sardaigne va entièrement renouveler son exécutif à la tête de la Giunta. L'ancien Président Cristiano Solinas, issu du Partito Sardo d'Azzione, était membre de la coalition de droite qui a été battue. Sa fin de mandat a été polluée par plusieurs démêlés judiciaires.

Relancer les projets

L'explication des carences du rapprochement entre Corse et Sardaigne durant les dernières années tient pour beaucoup au manque de relations fortes entre la Collectivité de Corse et la Giunta della Sardegna.

L'environnement politique de ces relations est aussi pollué par des craintes d'un autre temps, que la réunion de Bonifaziu organisée à l'initiative de Femu a Corsica a rappelées. Ainsi, certains services de l'État continuent de voir toute relation entre Corse et Sardaigne comme un «nouvel irrédentisme», et certains lobbies économiques corses sont encore persuadés que les échanges avec la Sardaigne se feraient au détriment de leur pré-carré en Corse, notamment pour les monopoles importateurs du bâtiment ou de l'agro-alimentaire.

La dynamique du rapprochement apportera au contraire de nouvelles opportunités pour les deux économies qui ont tout intérêt à ne pas dépendre totalement des échanges avec leurs continents respectif, français et italien.

Il faut certainement saisir ce moment politique du renouvellement de l'Exécutif sarde pour relancer les relations et les projets entre Corse et Sardaigne. Même s'ils passent dans l'opposition, les élus sardistes du PSd'Az, et particulièrement l'ex-assesseur aux transports Antonio Moro qui était présent samedi à Bonifaziu, seront engagés pour cela.

Des contacts sont à prendre, et la présence d'une délégation officielle de la Collectivité de Corse lors de la prise de fonction d'Alessandra Todde serait certainement appréciée. ■

François Alfonsi.

Cuntrastu di l'Autunumia

Une vision partagée pour l'avenir de la Corse et de la Sardaigne

Quels rapports transfrontaliers dans une Corse autonome ? C'était le thème de la réunion organisée par Femu a Corsica, ce samedi 9 mars à Bunifaziu. La salle de l'espace Saint Jacques était comble pour l'occasion, permettant à plus d'une centaine de personnes d'assister à ce débat public capital pour l'avenir du transport en Corse, et du lien entre ces deux *Isule Surelle.*

U Cuntrastu di l'Autunumìa di Femu a Corsica in Bonifaziu hà adunitu mondu ghjente.

La complémentarité des interventions de Flora Mattei, présidente de l'Office des Transports de la Corse, et d'Antonio Moro, Assessore à i trasporti di a Regione Autonoma di Sardegna, a mis en lumière les défis et aspirations communs aux deux îles. C'est une volonté commune d'avancer ensemble pour rapprocher ces deux territoires, séparés par seulement 12 km, souffrants de carences sur les lignes aériennes et maritimes, avec des bateaux « totalement obsolètes » commente Jean-Charles Orsucci, le maire de Bunifaziu. François Alfonsi, député européen, va plus loin en déclarant que *« cette zone transfrontalière n'a pas évoluée depuis 50 ans. »*

Les discussions ont également porté sur le traité du Quirinal et notamment de son article 10, qui offre un cadre pour la coopération renforcée entre la Corse et l'Italie, en intégrant spécifiquement la relation Corso-sarde, qui permettra à l'avenir de se doter de compétences et de moyens spécifiques. Cette nouvelle dynamique pourrait bénéficier de l'autonomie fiscale, un avantage mis en avant par Jean-Félix Acquaviva, soulignant l'importance d'une autonomie renforcée pour la Corse.

Tisser des liens plus forts entre la Corse et la Sardaigne

La rencontre à Bunifaziu a donc ouvert des perspectives, envisageant une Corse plus autonome, capable de tisser des liens plus forts avec la Sardaigne. Cette vision partagée appelle à des actions concrètes pour moderniser les infrastructures de transport et développer des politiques communes dans divers domaines, tels que l'économie, l'environnement et le tourisme.

Ce débat a marqué un pas important vers la concrétisation d'une autonomie accrue pour la Corse, en soulignant l'importance de la coopération transfrontalière. L'engagement des participants à ce débat reflète une volonté collective de surmonter les défis historiques, pour avancer vers un avenir où la Corse et la Sardaigne pourront prospérer ensemble, grâce à une collaboration renforcée. ■

François Joseph Negroni.

Umo parè

par François Joseph Negroni

Le vol des faucons

Ces dernières semaines, les éternels faucons du jacobinisme ont quitté leur nid pour défendre la France une et indivisible. Il ne se passe pas une semaine sans voir une tribune signée du constitutionnaliste Benjamin Morel ou de l'ancien Premier ministre Manuel Valls, évoquant l'horreur ou encore la voie royale offerte au communautarisme que de permettre à la Corse de se doter d'un statut d'autonomie. Du *Monde* au *Figaro* en passant par *La Tribune Dimanche*, ces sauveurs de la France des Lumières déversent une passion qui tourne à l'obsession pour la Corse et son avenir. Une obsession dont nous nous serions bien passés, au vu de l'impertinence du propos. Connaissance de l'Histoire ? Aucune. Connaissance du peuple Corse ? Aucune. Respect de la démocratie ? On s'en passera. Dans ces tribunes, l'argument principal évoqué est la boîte de Pandore ouverte aux autres régions – ou tribus tant qu'on y est – qui demanderaient à leur tour une reconnaissance de leurs spécificités. Le problème est que cet argument se heurte à la réalité qui s'explique facilement en trois points.

Tout d'abord une légitimité historique, avec une période d'indépendance au 18e siècle et une Constitution écrite, ainsi qu'un combat mené depuis plus de 60 ans par le mouvement national.

Une légitimité démocratique ensuite, avec une domination électorale des nationalistes aux différentes élections territoriales et une Assemblée de Corse composée à 70 % d'autonomistes et d'indépendantistes.

Une réalité géographique enfin, en tant que territoire insulaire ancré dans le bassin méditerranéen.

Il n'y a donc pas de raison de s'inquiéter messieurs Valls et Morel, notre engagement politique a connu trop de drames, de souffrances, pour se laisser dicter la marche à suivre.

Les ânes ne savent pas voler, c'est une certitude, certains faucons non plus, apparemment. ■

Centre Maurits Coppieters, fondation de l'ALE

ARRITTI, actif membre fondateur

ARRITTI, membre fondateur du Centre Maurits Coppieters, était présent à Bruxelles pour participer à son assemblée générale 2024, représenté par moi-même, membre du conseil scientifique de la fondation, et par Pauline Boutet-Santelli, de la nouvelle équipe de rédaction du journal. L'occasion ici de faire le point sur l'action de CMC.

L'AG du Centre Maurits Coppieters se tenait en parallèle de celle de l'Alliance Libre Européenne qui compte pas moins de 45 partis nationalistes européens. Fondation politique qui lui est rattachée, CMC a été créée en 2007, pour diffuser expériences, analyses et connaissances sur les valeurs démocratiques, la diversité culturelle et linguistique, les droits des minorités, le principe de subsidiarité, le droit à l'autodétermination des peuples... Il est composé de fondations, instituts, universités, associations, presses, venant de 8 États membres de l'Union européenne et de 14 nations sans État. Il contribue ainsi à la mise en réseau des réflexions et de l'action de tous afin de faire progresser les idées pour une Europe plus démocratique respectueuse des identités et des droits des peuples à disposer de leur avenir.

La délégation corse d'Arritti avec Gaël Briand du Peuple Breton.

CMC porte le nom d'un militant flamand, militant de la Volksunie, parti nationaliste flamand créé dans les années 50. Conseiller municipal (1964-1983), député (1965-1971), sénateur (1971-1979), Maurits Coppieters a été élu au Parlement européen en 1979 où il a défendu les droits des peuples et la diversité linguistique. Ami de la Corse, il a contribué à faire connaître son combat en appuyant fortement le mouvement autonomiste. Il est parmi les membres fondateurs de l'ALE à qui il laisse un héritage précieux. Il meurt en 2005 à l'âge de 85 ans.

En meeting en Corse, il avait déclaré en 1981 sous les acclamations des militants autonomistes de l'UPC : *« je serai le député de la Corse à Bruxelles ! »*

La Fondation Maurits Coppieters, c'est donc avant tout un héritage dont Arritti est très fier d'être un membre historique. En octobre dernier, CMC honorait la mémoire de notre fondateur, Max Simeoni, en présence de son épouse et de ses enfants. Un moment très fort en émotion. Un film-hommage sur son parcours et son action a été diffusé à cette occasion, que vous pouvez visionner sur notre site et les pages Facebook, Twitter et Instagram de notre hebdomadaire[1].

Outre bien sûr les questions classiques d'une AG, l'activité de ses membres où Arritti a notamment présenté sa nouvelle dynamique de rédaction par la voie de Pauline Boutet-Santelli, ses projets, son budget, CMC a débattu sur les critères de son appel à projet annuel afin de mieux orienter ses travaux sur des axes plus ciblés par rapport aux besoins des combats nationalistes en Europe. Au cœur des propositions, les questions d'élargissement de l'Union européenne, y compris intérieur, qui est une problématique forte de l'ALE, notamment à travers les travaux du *Caucus Self Determination*[2], les questions de souveraineté et de subsidiarité, mais aussi le développement des énergies renouvelables ou encore les questions agricoles, thématiques qui pèse au sein de l'UE avec les défis du réchauffement climatique. CMC a jusqu'ici produit de nombreuses recherches, sur le féminisme, les thématiques sociales, les thématiques institutionnelles. Arritti et le Peuple Breton, représenté par son rédacteur en chef Gaël Briand, ont insisté sur le besoin de coopération entre les membres afin de pouvoir travailler sur les compétences de chacun. A été souligné la nécessité de davantage d'études comparées, méthode de recherches déjà en pratique au sein de CMC, et le besoin de promouvoir une identité positive pour répandre les idées nationalistes. CMC étant rattaché à l'ALE, ses membres subissent souvent la répression liée à leurs aspirations à plus de reconnaissance politique et institutionnelle. Le soutien de la Fondation à leurs actions et à la mise en réseau des réflexions et des compétences que chacun peut développer est d'autant plus précieux. Cela permet une meilleure connaissance des besoins, des aspirations, et de ce que peuvent apporter à la construction européenne nos identités minorées. Coppieters est donc un outil important de diffusion de la pensée nationaliste en Europe. Son slogan est *ideas for Europe* (idées pour l'Europe).

Plus d'infos : https://ideasforeurope.eu/

1. *https://arritti.corsica/*

2. *Groupe d'eurodéputés issus de différents partis qui travaillent à la prise en compte du droit à l'autodétermination des peuples en Europe. Plus d'information : https://arritti.corsica/?s=caucus+self+determination*

Une vingtaine de délégués présents à l'AG 2024 présidée par Xavier Macias (actuel vice-président).

Dans le cadre des 30 ans de la Déclaration des Nations Unies sur les droits de l'homme appartenant à des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques, le rapporteur spécial sur ces droits des minorités, Fernand de Varennes, avait appelé à un nouveau traité pour mieux reconnaître et protéger ces minorités et ainsi faire progresser la démocratie dans le monde. La Fondation Coppieters, par le biais d'un rapport rédigé par le Dr Anwen Elias, de l'Université galloise d'Aberystwyth, a travaillé à une contribution à cette réflexion pour appuyer les droits des peuples et nations sans Etat notamment dans leur aspiration à exercer leur droit à l'autodétermination. CMC encourage ses membres à faire part de leur propre contribution à cette réflexion. L'ALE de son côté, on le sait, travaille au sein du *Caucus Self Determination* à la mise en place d'un mécanisme de dialogue dit de *« clarté démocratique »* entre les États membres et les nations sans État pour une meilleure prise en compte démocratique de leurs aspirations et un règlement pacifique des conflits. C'est le cas du Royaume Uni, avec l'aspiration à l'indépendance de l'Écosse, mais aussi de l'Irlande du Nord ou du Pays de Galles. C'est le cas en Espagne, avec la situation en Catalogne, au Pays Basque, ou en Galice. Mais c'est aussi le cas en France avec notamment l'aspiration de la Corse à une autonomie de plein exercice et de plein droit au sein de la République française. Aussi la révision du traité des Nations Unies pour les droits des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques adopté en 1992, dans le sens d'une meilleure prise en compte des droits collectifs de ces minorités, serait un appui important pour l'obtention de ce mécanisme pour trancher pacifiquement les aspirations des peuples à l'autodétermination.
Le travail de recherches et de conceptualisation des idées de la Fondation Coppieters contribue à nourrir tous ces débats. ■
Fabiana Giovannini.

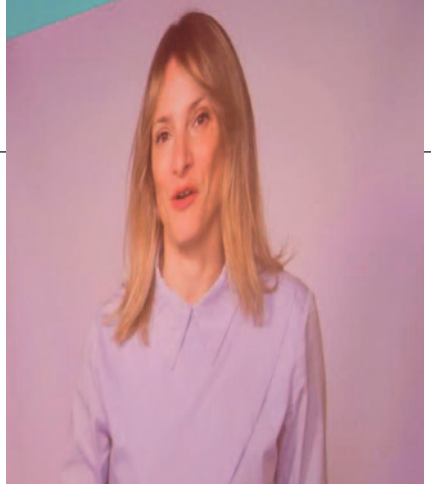

Antonia Luciani, présidente de la Fondation Coppieters

Originaire de Ghirulatu/Girolata, Antonia Luciani a pris la présidence du Centre Maurits Coppieters à la suite du catalan Xabier Macias, en octobre dernier. Géographe de formation, elle est membre du Conseil Exécutif depuis 2021, en charge de la Culture, du Patrimoine, de l'Éducation, et de la Formation. Entrée en politique par l'intermédiaire d'un poste d'attachée parlementaire auprès de l'eurodéputé François Alfonsi lors de son premier mandat en 2009, elle est recrutée par le groupe ALE pour suivre les travaux de la commission Culture du Parlement européen. Puis, lorsqu'elle a le souhait de rentrer en Corse, elle est engagée dans l'équipe de Maria Guidicelli en pleine élaboration du Padduc au sein de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire de la Collectivité Territoriale (AUCC, rebaptisée depuis AUE, Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse).
Elle entre à l'Assemblée de Corse en septembre 2017, comme suivante de liste à la suite de l'élection à l'Assemblée nationale du député Jean-Félix Acquaviva. Elle est membre depuis plusieurs années pour Femu a Corsica du Conseil Fédéral de la Fédération Régions & Peuples Solidaires, et représentante d'Arritti depuis 2014 de la Fondation Maurits Coppieters. Nommée secrétaire générale de CMC en 2019, elle en a pris la présidence le 13 octobre 2023. Retenue par ailleurs, elle a envoyé un message vidéo de bienvenu aux membres de l'AG de CMC. ■

ABBUNAMENTU

ARRITTI
5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA
✆ 09 65 32 16 90 - Fax : 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Vogliu un abbunamentu / riabbunamentu di :
❒ 55 € UN ANNU/UN AN ❒ 34€ SEI MESI/SIX MOIS ❒ 82 € U STRANIERU/ÉTRANGER

Casata è Nome (nom et prénom)
Indirizzu (adresse)
Mail è telefonu (e-mail et téléphone)

Alleanza Lìbera Eurupea

Per un Auropa di tutti i pòpuli !

L'ALE tenait son assemblée générale annuelle les 7 et 8 mars à Bruxelles. Au-delà de l'ordre du jour ordinaire, plusieurs points forts ont marqué ces deux journées : le soutien au peuple arménien de l'Artsakh, agressé par l'Azerbaïdjan, sa culture systématiquement effacée, ses habitants chassés de leur pays ; les comptes-rendus de mandats de ses six eurodéputés, sous la forme de vidéos et de débats résumant l'intense travail accompli durant ces cinq dernières années ; la célébration de la journée internationale des droits de la femme, le 8 mars, notamment à travers l'action mené au sein du Forum des femmes de l'ALE ; la présentation du programme pour l'élection européenne des 6 et 9 juin prochain, en présence des deux *spitzenkandidats* de l'ALE, Maylis Rosberg, de la minorité danoise en Allemagne, et le catalan Raul Romeva, binôme tête de liste chargé de porter le programme du parti à la présidence de la Commission européenne. Le slogan de ce scrutin : *for all*, pour tous. Pour une Europe de tous les peuples !

L'idée a germé à la fin des années 70, avec notamment une conférence de presse à Bastia, en 1979, puis une réunion à Aiacciu en 1981. C'est en Corse, autour des frères Max et Edmond Simeoni, que le besoin de regrouper les forces des nations sans État s'est concrétisé avec des députés européens, notamment flamand (Maurits Coppieters), écossais (Winnie Ewing), basque (Karlos Garaicoetxea)... et d'autres qui siègeront aussi à Strasbourg un peu plus tard, comme le catalan Herribert Barrera, les flamands Willy Kuyjpers ou Jake Vandemeulebroucke, le sarde Mario Melis, le galicien Camilo Nogueira, l'écossais Neil MacCormick, la galloise Jill Evans... C'est ainsi que nait l'Alliance Libre Européenne, regroupant d'abord une dizaine de partis nationalistes en Europe pour renforcer par la solidarité leur résistance face aux régimes centralistes qui les oppriment. L'ALE défend le droit à l'autodétermination des peuples et des nations sans État, les droits de l'Homme, la diversité culturelle et linguistique, l'écologie, la justice sociale.

Le parti a toujours compté des eurodéputés malgré des conditions de scrutins très difficiles pour obtenir une représentation[1]. Ces eurodéputés siègent au sein d'un groupe appelé Arc-en-Ciel à l'origine. Puis, depuis 1999, l'ALE a conclu un partenariat politique avec les Verts européens, siégeant au sein d'un même groupe appelé Verts-ALE[2].

Plus de 4 décennies plus tard, le parti a grandi. Il a obtenu sa reconnaissance officielle au sein du Parlement européen en 2004, fort de 25 partis nationalistes européens, pour in fine en compter 45 aujourd'hui, dont plusieurs sont aux responsabilités aux gouvernements de leur pays.

L'ALE est le seul parti politique européen à défendre l'autodétermination des peuples comme principe fondateur. Il milite pour une Europe des peuples et des régions naturelles, reconnaissant les nations et les minorités opprimés. Une Europe qui garantisse la paix et la démocratie en et hors ses frontières, en opposition au « club des États » incarné actuellement par les décisions de la Commission européenne qui éloignent les citoyens de la construction européenne.

Démocratie, diversité, durabilité, solidarité, prospérité, *Europe for all, une Europe pour tous, un Auropa di tutti i pòpuli*, sont les maîtres-mots de la campagne qui s'ouvre pour l'ALE.

L'ALE demande la création d'un poste de Commissaire européen pour la défense des droits des minorités. C'est le rôle de l'Europe, défendre les droits des minorités partout. Elle doit être une garantie de paix et de stabilité pour le monde, un soutien aux droits de l'homme et aux droits des peuples, il faut pour cela un parlement européen plus puissant, une commission européenne plus responsable et une voix plus forte pour tous et pour toutes. L'ALE porte la revendication d'un statut spécial pour les îles, le respect de toutes les langues et cultures, leur égal traitement et reconnaissance, l'égalité homme-femme, le soutien à une agriculture durable, elle veut faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone d'ici 2050, et agir pour une transition juste qui ne laisse personne de côté, une Europe qui mise sur la force économique de ses régions, avec prise en compte de leurs besoins, décentralisation de la prise de décisions et un plus grand rôle des régions dans les stratégies d'investissement.

« Chaque nation et chaque peuple a sa propre expérience de l'Europe. Notre histoire européenne commune est racontée dans de nombreuses langues différentes - bien plus que les 24 langues officielles d'État actuellement reconnues par les institutions européennes. Pour avancer en tant que continent, nous avons besoin de plus de voix, de pluralisme politique et d'autonomie territoriale pour tous et partout. C'est ce que représente l'ALE. Nous ne pouvons pas rendre le monde plus sûr et moins incertain. Mais nous pouvons faire en sorte que l'UE ne soit pas entravée par des intérêts injustifiables de l'establishment et un centralisme technocratique. En distribuant du pouvoir et de l'influence à tous ses peuples et à toutes ses régions, l'UE peut commencer à agir dans l'intérêt de tous ses citoyens - et pas seulement pour les intérêts de ses États membres ». ■ **F.G.**

---

1. Le Brexit a également fait beaucoup de mal en supprimant les eurodéputés écossais et gallois de l'ALE.

2. En France, il n'y aura pas d'accord pour l'élection européenne de juin prochain avec les Verts.

À travers cette réflexion de Max Simeoni, rédigée au mois de mai 1991, après le rejet par le Conseil constitutionnel de la notion de « peuple corse » dans la loi Joxe, défile toute l'histoire du combat nationaliste contemporain face à la contradictoire permanente de l'État jacobin. Le combat continue, il est fait de pas l'un après l'autre et de l'intelligence d'opter pour des réactions et des moyens de lutte qui nous permettent de les accélérer, pas de les freiner.

Pour en sortir, d'abord réfléchir

par Max Simeoni

PER L'AUTONOMIA
ARRITTI
C.C.M. LA CORSE EN MOUVEMENT
DUMENICA : TUTTI IN BONIFAZIU
«CORSICA NAZIONE»
u 15 di GHJUNGNU in AIACCIU

Le Conseil d'État en refusant avec l'article 1er tout ce qui représente de près ou de loin un potentiel d'évolution vers l'autonomie, a confirmé l'impasse. Ce refus présente des aspects différents.

L'article 1er et l'ensemble de la loi entérinée telle quelle par ses soins n'aurait pas suffi. Il aurait pu faire croire à une certaine évolution positive, à une approche par étapes successives plus ou moins rapprochées vers la solution. La Corse aurait pu passer de la contestation à la construction de son avenir. Ce coup d'arrêt est une régression perçue comme une provocation ou ce qui n'est guère mieux comme un impossible dialogue avec l'État jacobin. Le verre est donc à moitié vide, et comment est-il à moitié plein ?

L'avancée est réelle : les politiques précèdent toujours les juristes. L'Assemblée a voté l'article 1er et la loi Joxe. Le refus juridictionnel renvoie la solution, mais à combien de temps ? Qui peut dire si ce sera long ou court ? Cela dépendra de nombreux facteurs donc certains comme les dispositions du pouvoir du moment ou les circonstances générales ne sont pas prévisibles et qui peuvent être favorables ou non. Ce qui est notre sujet et notre préoccupation est la prise de conscience et sa fermeté en Corse même car il s'agit bien de l'élément essentiel du levier d'une évolution positive.

Sans être juriste, la modification de la Constitution paraît obligatoire désormais pour sortir de l'impasse après cet arrêt. Elle peut se faire par la réunion des deux assemblées délibérant ensemble, le Sénat conservateur par nature, ou par référendum, ce dernier pourrait être utilisé en temps utile.

La construction européenne va exercer une pression sur l'État jacobin. Elle fera éclater ses contradictions et l'amènera à se transformer.

Notre réflexion est cadrée par un impératif à double détente : quelle est la meilleure stratégie qui permette une prise de conscience tranquille et ferme du plus grand nombre de Corses de l'île ou de l'extérieur et qui entraîne les forces de progrès hexagonales vers la reconnaissance du peuple corse et un statut d'autonomie ?

On peut choisir *a contrario* la prise de conscience dans l'isolement, en négligeant tout relais « continental ». La crédibilité d'une telle position ne serait-elle pas aléatoire face aux efforts et au prix à payer par cet isolement ? Tel pourrait être le schéma maximaliste de la LLN avec lutte armée et FLNC prépondérant s'engageant dans le cycle répression-violence dont la spirale cesse avec la rupture supposée victorieuse.

Ce schéma, il faut le reconnaître, ne peut pas être admis par une majorité de Corses, même si on exclue les intégristes intégrationnistes français, « ceux du droit à la ressemblance », tous ceux qui se sont réjouis bruyamment après l'arrêt du Conseil constitutionnel. Il faut avoir présent en esprit que le peuple « soudé » s'était montré favorable à la notion de Peuple corse.

L'Europe sans frontières si proche, l'ensemble de toutes les luttes même les plus contradictoires de tous les « nationalistes » depuis 30 ans, les gouvernements de gauche depuis 81, les courants progressistes en Corse et sur le Continent, tout y a contribué.

On peut discuter sans fin pour prétendre que tel ou tel facteur a été plus important que tel ou tel autre qui a freiné ou accéléré. On ne peut refaire l'Histoire. Il faut prendre les choses telles qu'elles sont aujourd'hui.

Le projet Joxe voté puis annulé, qu'il soit l'expression d'un machiavélisme comme certains l'ont pensé sous l'emprise du choc de la déception, ou celle d'une contradiction désormais au sein de l'ensemble français entre forces politiques progressistes et juridisme conservateur, ce projet et son rejet mesurent le rapport des forces politiques entre le camp conservateur et le camp progressiste au-delà des partis politiques en Corse comme en France continentale.

Dans l'action projetée il faut tenir donc compte des données insulaires, continentales, et... européennes. L'initiative prise par le Partito Sardo d'Azione à l'Assemblée sarde (la Giunta) et au Parlement de Rome, comme la réaction claniste MRG et autre est significative.

Elle fait davantage que préfigurer le rapport dialectique antagoniste entre l'Europe et la logique des États du passé et celle de l'Europe de l'avenir de ses peuples. Le rapport des forces est dans ce domaine aussi de nature conservateurs contre progressistes.

Le peuple corse ne peut plus perdre. La responsabilité politique devient les choix des moyens adéquats de ce qui peut faire avancer plus vite et ceux qui peuvent faire stagner ou retarder.

Je vois pour ma part trois impératifs qui s'emboîtent comme des poupées russes : regrouper les forces nationalistes au mieux, puis les regrouper avec les courants progressistes hexagonaux et européens sous l'œil inquiet des Corses qu'il nous reste à convaincre. Un regroupement démocratique aurait valeur de symbole de force et d'exemple pour la confiance du peuple corse à gagner comme pour celle du peuple corse en lui-même. ■

Le pari fou d'un nageur basque pour l'écologie

Relier la Méditerranée de Monaco à Tunis à la nage en passant par la Corse

En juin 2024, Paxkal Elgart entamera une aventure hors normes : relier Monaco à Tunis, en passant par la Corse et la Sardaigne. Un périple de 1000 kilomètres en nage libre, accompagné d'une équipe dédiée à ce projet. La performance a pour but de sensibiliser à la fragilité de la Méditerranée et à l'urgence de protéger l'environnement. Le réalisateur Florian Bruneau-Miot va capter, dans le cadre d'un documentaire, l'épopée du Basque à travers les eaux de notre Mare Terraniu, et les rencontres sur les territoires qui seront longés.

Lorsque Paxkal Elgart, sportif et militant, et Florian Bruneau-Miot, réalisateur, nous introduisent leur étonnant projet, on ne peut qu'être perplexe. Et pourtant, en juin 2024, le nageur originaire du Pays-Basque entamera la traversée de la Méditerranée, de Monaco à Tunis, en passant par la Corse, puis par la Sardaigne, en longeant la côte ouest des îles sœurs. L'exploit, de presque 1000 kilomètres, devrait être effectué en 30 jours en nage libre, avec l'appui d'une équipe sur un voilier : un skipper, un kayakiste et un médecin guideront et seconderont le sportif.
Sous l'étiquette de l'association H2O-Ura, ce projet a un but précis : sensibiliser à la fragilité et à la beauté de la mer Méditerranée, et de la grave nécessité d'agir pour la protection de l'environnement.

Pour suivre le projet d'H2O-Ura, rendez-vous sur les comptes YouTube et les réseaux sociaux de l'association (@h2o.ura) ainsi que sur leur compte HelloAsso pour les soutenir : https://bit.ly/49MB4Ux

Pour Paxkal Elgart, ce n'est pas la première fois qu'il s'agit de se mouiller pour une cause importante. En 2017, le nageur avait rallié Bilbao à Bayonne pour les prisonniers politiques basques, les fonds récoltés lors de l'évènement ayant été versés aux associations et aux familles des prisonniers. Cette fois-ci, la cause environnementale sera la boussole du sportif, et un film documentaire retracera donc cette épopée, mais pas que. Lors d'un entretien dans le journal Médiabask, Florian Bruneau-Miot présente les ambitions du documentaire : *« On ne veut pas faire un documentaire qui dit "regardez tout va mal", mais plutôt, "regardez ce qu'on peut faire". On voudrait lister par pôles (économique, sanitaire, etc.) les solutions qui existent, montrer les associations, les entreprises et les organismes qui ont des pratiques innovantes. On veut aller à la recherche de l'information positive et redonner envie aux gens de s'investir. Le cinéma peut sembler inutile, mais il peut avoir un impact en inspirant et en créant l'envie de s'engager. »*
L'équipe de H2O-Ura a pu d'ores et déjà prospecter en Corse fin février pour rencontrer les différents acteurs associatifs et partenaires potentiels de la lutte pour la protection de l'environnement, notamment l'association Mare Vivu, mais également les représentants d'association telles que Zeru Frazu, le professeur Christophe Mori, ou encore l'hydrologiste Antoine Orsini, ainsi que des personnalités de l'île qui seront à découvrir lors de la diffusion du film.

Le projet de l'équipe est pluriel : à la fois engagé, artistique, sportif, mais également solidaire, militant, quasi-politique. Si le choix de la Méditerranée pour effectuer cette traversée a été le fruit de raisons logistiques (l'Atlantique ayant été la première ambition), ce choix reste parfaitement cohérent avec la solidarité connue et revendiquée avec un territoire comme la Corse. Tout au long de l'exploit de Paxkal, l'équipe compte retracer leurs rencontres, découvertes, expériences, et illustrer de la manière la plus fidèle le lien qui unit l'humain à l'environnement et les peuples dans leurs (nombreuses) ressemblances. ■
Léa Ferrandi.

Pensez-y !
Vous pouvez vous abonner en ligne
www.arritti.corsica/abbunamentu

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE - MAIRIE DE BIGUGLIA
Fournitures de vêtements de travail, chaussures et EPI

Nom complet de l'acheteur : MAIRIE DE BIGUGLIA
Numéro national d'identification : SIRET : 21200037600013
Ville : BIGUGLIA - Code Postal : 20620
Groupement de commande : Non.
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur :
https://www.achatspublicscorse.com
Identifiant interne de la consultation : 2024-05
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Nom du contact : Monsieur Jean-Charles GIABICONI
Adresse mail du contact : mairie.biguglia@wanadoo.fr
Numéro de téléphone du contact : 0495589858
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.
Capacité économique et financière :
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
Capacité technique et professionnelle :
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 29/03/2024 à 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée.
Réduction du nombre de candidat : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui.
L'acheteur exige la présentation des variantes : Non.
Critères d'attribution : Prix 50 % et qualité 50 % (25 points pour qualité des tissus ou matériaux et 25 points pour la durabilité des fournitures).
Intitulé du marché : Fournitures de vêtements de travail, chaussures et EPI
Code CPV principal : 18100000-0
Type de marché : Fournitures
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Habillement, Chaussures ou articles chaussants
Lieu principal d'exécution du marché : Hôtel de Ville - Casatorra - 20620 BIGUGLIA
Durée du marché (en mois) : 12.
Consultation à tranches : Non.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : Non.
Marché alloti : Oui.
- Description du lot : Services techniques
Code CPV principal : 18100000-0
Lieu d'exécution du lot : Hôtel de Ville - Casatorra - 20620 Biguglia
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Chaussures ou articles chaussants
- Description du lot : Aides maternelles
Code CPV principal : 18100000-0
Lieu d'exécution du lot : Hôtel de Ville - Casatorra - 20620 Biguglia
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Habillement, Chaussures ou articles chaussants
- Description du lot : Service cantine
Code CPV principal : 18100000-0
Lieu d'exécution du lot : Hôtel de Ville - Casatorra - 20620 Biguglia
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Habillement, Chaussures ou articles chaussants
- Description du lot : Service entretien
Code CPV principal : 18100000-0
Lieu d'exécution du lot : Hôtel de Ville - Casatorra - 20620 Biguglia
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Habillement, Chaussures ou articles chaussants
Visite obligatoire : Non.
Envoi à la publication : 05/03/2024

AVIS D'INFORMATION RECTIFICATIF

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Collectivité de Corse - 22 Cours Grandval, BP 215 - 20187 AIACCIU CEDEX 1.
Tél : +334 95 51 64 64. Fax : +334 95 51 66 21.
Courriel : commande.publique@isula.corsica
Adresse internet : https://www.isula.corsica
Objet du marché : Création d'un dispositif de visite des chapelles à fresques de Corse
Numéro de référence : 2023-8DP-0276
Date limite de remise des offres :
Au lieu de : 26/03/2024 à 12h00.
Lire : 25/04/2024 à 12h00.
Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation : Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : https://marchespublics.isula.corsica/
Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/03/2024

Paule VILLANOVA & Maria SINIBALDI
Notaires Associées - Résidence U Principiu -
9 Avenue Baron Mariani - 20250 CORTE
Tél. 04.95.45.25.50 - Fax. 04.95.45.25.59
office.villanova-sinibaldi@notaires.fr

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 mars 2020, Monsieur Antoine Dominique NASICA, en son vivant retraité, demeurant à PRATO-DI-GIOVELLINA (20218) Prato di Giovellina, né à PRATO-DI-GIOVELLINA (20218), le 16 mars 1950. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Décédé à BASTIA (20200) (FRANCE) Falconaja, le 12 décembre 2022. A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un acte reçu par Me Maria SINIBALDI, Notaire associé de la société civile Professionnelle « Mes Paule VILLANOVA et Maria SINIBALDI, notaires, associés d'une société civile professionnelle, titulaire d'un office notarial en la résidence de CORTE (20250), 9 Avenue Baron Mariani », le 6 mars 2024.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Isabelle BOYER-JACQUET, notaire à CONDRIEU 69420, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BASTIA de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

GÉRANT

Dénomination : MANE.
Forme : SARL.
Capital social : 100020 euros.
Siège social : Route DE PORETTA, 20290 LUCCIANA.
488865577 RCS de Bastia.

Aux termes de l'AGE en date du 2 mars 2024, à compter du 2 mars 2024, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :
- Monsieur Jean-Marie FELICELLI, demeurant Village Prunelli-di-Casacconi, 20290 Prunelli di Casacconi en remplacement de Monsieur Ludovic PIETRI
Mention sera portée au RCS de Bastia.

ATHENA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : QUAI JEROME COMPARETTI
20169 BONIFACIO
819 971 474 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 11 mars 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a nommé la Société CPR AUDIT, domiciliée à Ajaccio (20000), Résidence Diamant II 1er sous-sol, 4 Place De Gaulle, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2029.

Pour avis. La Gérance

AS SUD IMMOBILIER
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 21 RUE SAINT DOMINIQUE
20169 BONIFACIO
SIEGE DE LIQUIDATION : 21 RUE SAINT DOMINIQUE 20169 BONIFACIO
798 051 470 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 1er mars 2024 au siège de liquidation, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Aurélie SPANO, demeurant à Bonifacio (20169), Quartier Bancarello, de son mandat de liquidatrice, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis. La liquidatrice

Publicità

Vous souhaitez faire paraître votre encart publicitaire dans Arritti, contactez **Ange Giovannini au 06 81 54 73 98** ou par mél **arritti2@wanadoo.fr** - Vous pouvez aussi envoyer un message via notre site internet **www.arritti.corsica**

Pour vos annonces légales : arritti2@wanadoo.fr

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI BIGUGLIA BORDEAUX 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

AGIR PLUS

RÉDUISEZ VOTRE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

PRÉSERVEZ L'ENVIRONNEMENT

PARTICIPEZ À LA RELANCE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

FAITES CONFIANCE AUX ENTREPRISES PARTENAIRES AGIR PLUS

Calculez votre Prime sur **corse.edf.fr/agirplus/** et demandez un devis à une entreprise Agir Plus labellisée RGE.

SCANNEZ-MOI !
RETROUVEZ TOUTES NOS SOLUTIONS AGIR PLUS.

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.

EDF-SA 22-30 avenue de Wagram 75382 Paris Cedex 08 - France Capital de 930 004 234 euros 552 081 317 R.C.S Paris - Crédits photos : Adobe Stock

PRÉFET DE CORSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Programme en faveur de la maîtrise de la Demande d'Énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'État.